

# Bulletin trimestriel d'Informations Municipales

Janvier & Février & Mars 2009 & n° 39



## SOMMAIRE

- Conseils municipaux des 19 décembre 2008, 21 janvier et 11 février 2009
- Informations diverses
- Un peu d'histoire
- Agenda des manifestations
- Hommage à Jean TRIBES (1926-2009)



### CONSEIL DU 17 DÉCEMBRE 2008

#### ➔ DÉCISION DU MAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil de la contractualisation d'un emprunt de 100 000 € sur 15 ans (taux de 5,09 %, échéances semestrielles) pour l'acquisition d'un terrain situé Grand'Rue, n° 43.

Le Conseil prend acte de cette décision.

#### ➔ TARIFS COMMUNAUX 2009

Chantal BLANC présente les propositions de la commission des finances concernant les tarifs communaux pour 2009 :

Location Salle des fêtes	
<b>- Gratuité pour les associations de Cunac</b> <b>- 1/2 tarif pour les habitants de Cunac</b>	
Week-end	500,00 €
Jour férié ou de week-end	300,00 €
Jour de semaine	250,00 €
Demi-journée de semaine	160,00 €
Caution	600,00 €
<b>Location Salle de Sports</b>	25,00 € / heure d'occupation
<b>Gratuit pour les associations de Cunac</b>	

Location du domaine public	
<i>Par camion de vente</i>	
Demi-journée	65,00 €
Journée	130,00 €
<i>Fête foraine</i>	
Jusqu'à 50 m <sup>2</sup>	40,00 €
Au-delà de 50 m <sup>2</sup>	120,00 €
<i>Petit cirque</i>	65,00 €
<i>Vente au déballage</i>	4,00 € le m.l.
<i>Vide-greniers</i>	
Le mètre linéaire	3,00 €
Redevance organisateur	10,00 €
Assainissement collectif	
<i>Participation pour raccordement à l'égout</i>	
Construction individuelle	3300,00 €
Habitat collectif	2200,00 €
Groupe d'habitations	3300,00 €
Autres locaux SHON < 101 m <sup>2</sup>	2530,00 €
SHON entre 101 et 500 m <sup>2</sup>	3740,00 €

SHON de 501 à 1000 m2	5500,00 €
SHON > 1000 m2, en plus par 1000 m2	2530,00 €
Chambres hôtel / étudiants, etc...	330,00 €
Droit au branchement	950,00 €

Le Conseil approuve ces modifications de tarifs.

### ➤ TARIF DROIT DE PLACE TAXI

Le Conseil décide de reconduire pour 2009 le droit de stationnement pour le taxi, soit une redevance annuelle de 75 €.

### ➤ REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE RÉSEAU GDF

Le Conseil approuve la longueur du réseau GDF sur la commune (1 765 m) et décide d'appliquer le taux maximum (0,035 € par mètre linéaire) pour la redevance d'occupation du domaine public, versée par GDF à la commune.

### ➤ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LOISIRS CRÉATIFS CUNACOIS »

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 260 € à l'association «Loisirs Créatifs Cunacois », équivalant au montant des droits de place perçus à l'occasion du marché de Noël organisé par cette association le 7 décembre dernier. Avis favorable.

### ➤ DURÉE D'AMORTISSEMENT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Concernant les travaux d'assainissement réalisés Route de Saint-Juéry, à Puech Mourié et au Vialar (montant total : 614 765,26 €) le Conseil opte pour une durée d'amortissement de 60 ans à compter du 01/01/2009.

Concernant les travaux d'assainissement Route de Villefranche (montant total : 223 686,60 €), le Conseil opte aussi pour une durée de 60 ans à compter du 1/01/2009.

### ➤ ASSOCIATION SYNDICALE DU LOTISSEMENT DU CLOS DE JALET (allée du Barthas)

Cette association de 6 propriétaires demande le transfert dans le domaine public de la parcelle AC n° 87, de 978 m<sup>2</sup> (correspondant à la voirie et aux trottoirs) ainsi que des réseaux.

Avis favorable du Conseil qui charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

### ➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Aménagement de la terrasse devant l'épicerie-bar** : il reste à matérialiser l'accès des personnes à mobilité réduite et à délimiter les places de stationnement.

➔ **Poursuite des travaux d'aménagement de l'immeuble Place du Mail** : la tranche suivante

pourrait démarrer en mai 2009 pour s'achever en mars 2010.

### ➔ Point sur les travaux divers indiqués par Jacques BEAUDA

- ☞ Route des Templiers : un tronçon de fossé à buser.
- ☞ Route des Templiers, accès au lotissement à Lanel-Bas : opérations de bornage en cours.
- ☞ Devis pour l'entretien des espaces verts et des stades pour 2009 : 8 510 €(+2,7% par rapport à 2008).
- ☞ Cloche de l'église : changement d'un moteur.
- ☞ Plate-forme de retournement pour la collecte des ordures ménagères Chemin de Pech Redon : les travaux ont débuté le 17 décembre.

### ➔ Commission communication

Françoise Cayre indique que la nouvelle édition du guide pratique de Cunac, disponible mi-janvier sera présentée à l'occasion de la cérémonie des vœux le dimanche 11 janvier 2009.

➔ **École** : Alain Grimal fait le point sur le service de nettoyage.

## CONSEIL DU 21 JANVIER 2009

### ➤ FONDS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL 2008

Concernant les travaux d'aménagement de la cour de l'école, Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention avait été faite au titre de la DGE 2008. Initialement refusée, cette subvention a finalement été accordée (6 737,50 €).

Entre temps la commune avait demandé et obtenu auprès du Conseil général une subvention de 7 138,56 € pour ces mêmes travaux au titre du Fonds de Développement Territorial 2008. Afin d'être en conformité, il convient de demander au Conseil Général une réduction du montant de sa subvention. Avis favorable du Conseil.

### ➤ INDEMNITÉ DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRÉSOR

Conformément à l'arrêté du 16/12/1983, le Conseil ayant été renouvelé en 2008, une nouvelle délibération est nécessaire pour décider de l'attribution d'une indemnité annuelle pour Conseils au bénéfice du comptable du Trésor (443,47 € pour l'année 2008).

Avis favorable du Conseil.

### ➤ TRANSFERT DE VOIRIE LOTISSEMENT « LES CHÊNES »

L'association syndicale du lotissement « Les Chênes » (Route Vieille de Montplaisir) demande le transfert dans le domaine public des parcelles AH218 et AH219, correspondant à la voirie et aux réseaux du lotissement.

Avis favorable du Conseil qui charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

## ➤ CONVENTION D'ACCUEIL LOISIRS ÉDUCATIFS 2009

Il s'agit de renouveler pour 2009 la convention avec l'association « Les Francas » de Saint-Juéry pour l'accueil des enfants de Cunac de 3 à 12 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël). La participation financière de la commune sera de 16 € par journée-enfant sur une base de 1 055 journées-enfant.

Un état trimestriel sera adressé par l'association à la Mairie et fera l'objet d'une rencontre entre les deux parties.

Le Conseil donne son accord et approuve à ce titre l'inscription au budget d'une somme de 17 000 €.

## ➤ AUTORISATION D'INSTAURER LE PERMIS DE DÉMOLIR

Dans le cadre de la finalisation de la transformation du POS en PLU et conformément à l'article R481-27 du code de l'urbanisme, afin de favoriser la qualité de l'information sur l'évolution du bâti sur le territoire communal, le Conseil décide d'instaurer le permis de démolir sur notre commune. Ce permis de démolir devra être demandé pour démolir ou rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.

Cet élément nouveau devra figurer dans le règlement du futur PLU.

## ➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Pétition des habitants de La Marquette.** Ils demandent une ligne continue empêchant les dépassements et une limitation de vitesse sur la RD 999. Elle est adressée au Conseil Général et fait part de leur inquiétude quant aux problèmes de sécurité rencontrés pour tourner à gauche depuis la RD 999 afin de rentrer dans le passage de La Marquette ainsi que du danger pour les enfants devant rejoindre l'arrêt de bus en longeant la RD

➔ **Réception des travaux d'aménagement de l'accès au bar et à l'épicerie :** elle doit se faire dans les jours qui viennent.

➔ **Information enquête ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) :** un dossier est arrivé en mairie concernant l'agrandissement et l'extension d'activité de l'entreprise DYRUP SAS (embellissement et traitement du bois) située sur le Plateau Saint-Antoine (commune d'Albi). L'enquête publique débutera le 9 février 2009 et s'achèvera le 11 mars 2009. Le dossier est consultable en mairie, l'affichage réglementaire sera effectué.

➔ **Le prochain Conseil d'Ecole** aura lieu le 3 février prochain à 18 heures.

➔ **Grève du 29 janvier 2009 :** une grève est annoncée et devrait toucher le personnel enseignant. Monsieur le Maire rappelle que la loi n° 2008-780 du 22 août 2008 impose aux mairies de mettre en œuvre un service minimum pour l'accueil des enfants les

jours de grève. Un débat s'instaure sur ce sujet, il aboutit au constat que la municipalité n'a pas les moyens d'assurer dans des conditions de sécurité satisfaisantes ce service d'accueil. Une information sera faite aux parents d'élèves.

➔ **PLU :** le règlement et le rapport de présentation sont quasi-terminés, le plan de zonage également.

➔ **Interdiction temporaire de circulation Route de Saint-Juéry :** un arrêté municipal doit être pris pour interdire la circulation pendant la durée des travaux de renforcement et extension du réseau d'eau entre le lotissement « Les Hauts de Puech-Mourié » et Route Vieille de Montplaisir prévus du 28 janvier 2009 au 31/03/2009. Une information sera faite aux riverains.

➔ **Nettoyage à l'École :** quelques problèmes relatifs à la qualité du travail réalisé ont nécessité une mise au point avec l'entreprise Dubosclard. La municipalité suit avec attention ce dossier.

➔ **Communication :** mise en chantier du bulletin annuel 2009 dont la distribution est prévue pour la première quinzaine de mai et préparation d'un prêt-à-poster local : enveloppes illustrées avec des photos de la commune.

➔ **Finances :** préparation du budget annuel 2009 en cours.

## CONSEIL DU 11 FÉVRIER 2009

### ➤ DOTATION GLOBALE D'ÉQUIPEMENT 2009

Monsieur le Maire expose au Conseil les deux projets susceptibles d'être présentés au titre de la demande de DGE 2009 :

➔ **Aménagement des sanitaires du groupe scolaire primaire.** actuellement insuffisants au regard du nombre d'élèves, une extension s'avère nécessaire. L'estimation du montant des travaux à réaliser s'élève à 28 800 € HT.

➔ **Construction de sanitaires à l'arrière de la salle de spectacles** ainsi que d'un local de stockage de 42 m<sup>2</sup> au-dessus. Montant des travaux estimé à 91 200 € HT. Avis favorable du Conseil avec demande prioritaire pour le premier projet.

### ➤ ENQUÊTE PUBLIQUE ÉTABLISSEMENT DYRUP

Relative à l'extension d'activité de cet établissement basé dans la zone industrielle Saint-Antoine, cette enquête a débuté le 9 février et se prolongera jusqu'au 11 mars 2009. Le Conseil appelé à se prononcer décide de ne pas donner d'avis.

### ➤ « ÎLOT DU JARDIN PUBLIC »

Dans le cadre du projet de création de 3 logements sociaux Place du Mail le Conseil confirme le plan de

financement proposé et autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional une aide au financement au titre du soutien à l'habitat locatif des communes en milieu rural.

## ➡ DÉFENSE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Conseil prend acte de la mise en place par l'Etat d'un comité pour la réforme des collectivités locales présidé par Edouard BALLADUR.

Il manifeste par une délibération adressée au Préfet, au Premier Ministre et au Président de la République :

- ☞ sa demande de respect de la diversité des collectivités territoriales,
- ☞ son souhait de clarification des compétences entre échelons territoriaux,
- ☞ sa demande de création d'une dotation de soutien à l'investissement public local,
- ☞ son souhait de voir réaliser une réforme des finances locales,
- ☞ sa demande au gouvernement de construire des mécanismes de péréquation entre territoires et de rétablir le principe de solidarité nationale.

## ➡ DÉCISION DU MAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil que 3 offres sont parvenues en Mairie concernant le marché de prestation de contrôle pour le chantier de l'îlot du jardin public. Le marché a été signé avec la SOCOTEC qui a présenté l'offre la mieux-disante pour un montant de 4 798 € HT. Le Conseil prend acte de cette décision.

## ➡ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Fonds de compensation de la TVA** : le plan de relance de l'économie offre la possibilité aux communes de bénéficier désormais du reversement de la TVA au bout d'un an au lieu de 2 habituellement à condition qu'elles s'engagent à accroître d'au moins 1 € le montant annuel de leurs investissements, par rapport à la moyenne annuelle des investissements réalisés entre 2004 et 2007 et qui s'élève pour notre commune à 509 909 €. Le Conseil décide de s'inscrire dans cette démarche et autorise Monsieur le Maire à conclure une convention dans ce sens avec le représentant de l'Etat.

➔ **Projet de création d'un pôle médical** : Route d'Albi, près de l'entreprise A2S, (à la place du « Maître brasseur »), ouverture prévue en septembre 2009.

➔ **Collectes des ordures ménagères et sélectives** : réorganisation des tournées à partir du 6 avril prochain. Toute la commune sera désormais collectée les mêmes jours :

- ☞ le mardi pour les ordures ménagères,
- ☞ le jeudi pour la collecte sélective.

➔ **Conseil d'Ecole du 3 février** : compte-rendu par Alain GRIMAL

➔ **Syndicat mixte du Saut du Tarn** : il a décidé de se dissoudre. Un nouveau syndicat sera créé avec les 3 partenaires souhaitant poursuivre :

- ☞ Commune d'Arthès à hauteur de 10%,
- ☞ Commune de Saint-Juéry à hauteur de 40%,
- ☞ Conseil Général à hauteur de 50%.

## INFORMATIONS DIVERSES

### ➡ « DERNIÈRE MINUTE » : OPAH

*Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée par la C2A, une réunion publique sera prochainement organisée. Les propriétaires concernés seront informés individuellement.*

### ➡ PLU : fin en vue

Commencé en 2005, le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en voie d'achèvement. Les dernières mises au point concernent le rapport de présentation, le plan de zonage, le règlement, les orientations d'aménagement et le diagnostic agricole. Lorsque ces derniers éléments seront terminés, le projet de PLU sera arrêté par délibération du Conseil Municipal, avant d'être soumis pour avis aux personnes publiques associées.

Une réunion publique réservée à la présentation de l'ensemble du projet à la population se tiendra le 23 avril à 20 h 30. Dans un délai de trois mois, les personnes publiques associées donneront leur avis. Le projet sera alors soumis par M. le Maire à enquête publique pendant un mois.

A l'issue de cette enquête, durant laquelle la population peut poser des questions ou faire des remarques, le projet de PLU, après d'éventuelles modifications, sera approuvé par le Conseil Municipal. Il est rappelé que dans le cadre réglementaire et obligatoire de la concertation tout au long de l'élaboration du PLU, la population peut venir prendre connaissance à la Mairie des documents suivants relatifs au PLU :

- ➔ *Registre d'enquête*
- ➔ *« Constat -Analyse-Diagnostic »*
- ➔ *« Porter à connaissance » (remis par les services de l'Etat)*
- ➔ *« Projet d'Aménagement et de Développement Durable »*

### ➡ ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elles auront lieu le **dimanche 7 juin 2009**.

### ➡ TRANSPORTS SCOLAIRES

Afin de prendre les meilleures mesures possibles pour la rentrée scolaire 2009-2010, les parents sont priés de prendre contact avec Dominique BARBUTO.

☎ 06 19 45 24 91.

## ➤ JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (filles et garçons) : recensement obligatoire à 16 ans

Les jeunes gens et jeunes filles nés en :



➔ **Janvier, février, mars 1993** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 31 mars 2009**.

➔ **Avril, mai, juin 1993**, doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 30 juin 2009**.

*Il est à noter que l'attestation de Recensement et le Certificat de Participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense sont nécessaires pour se présenter à tout concours, examen, permis de conduire, soumis au contrôle de l'autorité publique*

## ➤ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE (vacances d'avril)

Le Secrétariat de Mairie sera ouvert seulement les après-midi : de 13 h 30 à 17 h 30 du 6 au 17 avril inclus et fermeture exceptionnelle le vendredi 22 mai (pont de l'ascension).



## ➤ PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL

Jean-Paul RAYNAUD, Conseiller Général du canton de Villefranche d'Albigeois, informe les habitants de la commune qu'il reçoit sur rendez-vous à la Mairie de Cunac ou à l'Hôtel du Département, Lices Pompidou à Albi.



**Contact : 06 07 98 60 16**

**Courriel : jean-paul.raynaud81@orange.fr**

## ➤ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les populations légales du recensement de 2006 sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009.



Pour notre commune le chiffre de la population totale est de **1338**.

La population municipale est de **1302** et la population comptée à part est de 36 habitants.

Ces données seront désormais actualisées chaque année (au 1/01/2010 pour le 1/01/2007).

## ➤ COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SÉLECTIVE



A compter du 6 avril 2009, toute la commune de CUNAC sera collectée en ordures ménagères **exclusivement le mardi**.

De même la collecte sélective sera effectuée **seulement le jeudi** pour l'ensemble des usagers.

Seuls les professionnels de la rue de la Plaine seront collectés **dorénavant le vendredi** en ordures ménagères.

Une lettre d'information sera distribuée auprès de chaque foyer ou entreprise par le Service de collecte.

Pour tout complément d'information, le Service de la collecte des déchets ménagers se tient à votre disposition au : **05 63 49 13 50**.

## ➤ ANNUAIRE ÉCONOMIQUE DE CUNAC

➔ Un oubli a été constaté dans la nouvelle édition du guide pratique de Cunac 2009. Il s'agit de l'entreprise dont voici les coordonnées :

### SOTO Olivier

Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés « Patates en folies »

4, place de l'Eglise – 81990 CUNAC

Tél. Fax **05 63 56 29 85**

Portable : **06 10 41 94 10**

Courriel : **patatesenfolies@free.fr**

## ➔ Nouvelle entreprise

### MERZOUG ÉLEC'

Électricité générale, climatisation réversible, remise en conformité.

3, allée des Sittelles – 81990 CUNAC

☎ **06 37 00 88 40**

## ➤ CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS OU ÉCOLE DE MÉTIERS

Journée Portes ouvertes **le samedi 28 mars 2009 de 9 heures à 17 heures** (Route des Templiers).

## ➤ ÉCLAIREZ VOTRE LANTERNE

Outre la facturation de votre consommation d'énergie électrique, d'autres rubriques figurent sur votre facture d'électricité. L'une d'elle, la **Contribution aux Charges de Service Public d'Électricité** " (CSPE), ne concerne en aucun cas l'éclairage public, qui est par ailleurs facturé à la commune.



À quoi correspond la "**Contribution aux Charges de Service Public d'Électricité**" (CSPE) ? Cette contribution sert à financer des charges particulières de service public : - les surcoûts liés aux obligations d'achat d'électricité produite par certains types d'installation comme la cogénération ou les énergies renouvelables (différence entre le prix payé aux producteurs et le prix de revient de base d'EDF), - les surcoûts de production dans les départements d'outre-mer, - les dispositifs d'aides aux clients démunis...

## ➤ MUSÉE DU SAUT DU TARN

Le musée du Saut du Tarn souhaite développer son réseau d'amis afin de partager de nombreux moments conviviaux ; vernissages, concerts, etc.

→ Si vous aimez l'histoire, les concerts, le théâtre, le patrimoine industriel...

→ Et si vous voulez

- 1- Développer la vie culturelle locale,
- 2- Profiter de manifestations et d'entrées gratuites
- 3- Participer à la sauvegarde du patrimoine industriel
- 4- et soutenir l'association dans sa volonté de rendre l'art et la culture accessibles à tous...



→ Devenez adhérents de l'association (participation pour 2009 : un chèque de 15 euros à l'ordre du Musée du Saut du Tarn)

Adresse : Musée du Saut du Tarn  
Site du Saut du Tarn  
81160 SAINT-JUÉRY

→ ÉCOLE : danger

Pour améliorer la sécurité des enfants devant l'école, quelques règles simples doivent être respectées :

1. rouler au pas à l'arrivée comme au départ.
2. garer son véhicule de façon à ne gêner personne et, dans la mesure du possible, sur les emplacements matérialisés, mais jamais en double file.
3. inciter les enfants au calme et à la prudence lorsqu'ils sont sur la chaussée.

→ PAROISSE ST JACQUES DE CUNAC

→ Prochains offices : Veillées de prière : les jeudis 5, 12 et 26 mars à 20 h 30 à l'église // Office du Vendredi-Saint : 15 h à l'église // Dimanche des Rameaux et de Pâques : messe à 10 h 45

→ Réunion- débat public : le mercredi 1er avril à 20 h 30 à l'espace associatif

« Mieux comprendre pour agir chaque jour de façon plus responsable et solidaire ».

Animée par Jean-François Senga, professeur de sciences économiques et sociales au lycée Bellevue à Albi, à partir de la projection de reportages saisissants sur la production et le marché des produits alimentaires

## UN PEU D'HISTOIRE

### Règlement d'utilisation de la salle Calmels-Bories

(Extrait du Conseil municipal du 30 novembre 1972).

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal que la Commission prévue pour la rédaction du règlement de la salle Calmels-Bories a terminé ses travaux et a rédigé le règlement ci-dessous :

#### 1. Son origine

Cette salle fut construite en 1956, avec la mairie, sur un terrain gracieusement offert à la commune par Mr. Calmels, ancien maire, et son épouse, née Bories, d'où son nom.

#### 2. Son affectation

La salle Calmels-Bories est mise à la disposition :

■ De tous les groupements locaux : anciens combattants, Ecole, Foyer culturel, Coopérateurs véricoles, Syndicat agricole, Société de chasse, union sportive, etc...

■ De toute personne ou parti politique désirant y donner des réunions publiques, après avoir reçu du Maire l'autorisation préalable.

3. Un cahier d'inscription, déposé au Secrétariat de Mairie reçoit les réservations qui doivent également figurer sur un Calendrier affiché dans la Salle.

En principe, la Salle est réservée au premier utilisateur.

#### 4. Litiges

Les litiges éventuels seront réglés par une Commission comprenant trois délégués du Conseil Municipal et les représentants des groupes intéressés.

#### 5. Clés

Cinq clés sont réparties entre les principaux utilisateurs de la salle. Tout changement de détenteur de clé doit être signalé à la mairie.

#### 6. Entretien de la salle

Il est assuré par chaque groupe utilisateur qui dispose d'un délai de 48 heures et est tenu pour responsable des dégradations commises.

#### 7. Inventaire du mobilier

Un inventaire du mobilier est déposé à la Mairie.

À noter : actuellement, cette salle est dite « salle des mariages » ou « salle du Conseil ». Elle sert également pour les réunions ou réceptions municipales.



## MANIFESTATIONS : mars à juin 2009

Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Samedis 14 et 28 mars	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Vendredi 20 mars	Carnaval de l'École	Rues de Cunac	École publique de Cunac
Dimanche 22 mars à 11 h 30	Cérémonie du 19 mars 1962	Église à 10 h45 Monuments aux morts à 11 h 30	Municipalité et FNACA
Dimanche 22 mars	Repas	Salle des Fêtes	ARPA (Association Retraités & Personnes Agées Saint Juéry-Cunac)
Samedi 28 mars de 9 h à 17 h	Journée Portes ouvertes	Ecole des Métiers, Route des Templiers	École des Métiers
Dimanche 29 mars à 9 h 30	Randonnée : Rabastens	Départ place du Mail	Foyer Laïque
Samedi 4 avril à 20 h 00	Repas	Salle des Fêtes	BCCL (Basket Club Cunac Lescure)
Samedi 11 et 25 avril	Belote	Salle des Fêtes	Comité d'Animation de Cunac
Jeudi 23 avril à 20 h 30	Réunion publique P.L.U.	Salle des Fêtes	Municipalité
Dimanche 26 avril à 9 h 30	Randonnée : forêt de la Grésigne	Départ place du Mail	Foyer Laïque
Dimanche 26 avril	Vide-greniers et Marché de printemps	Village	Loisirs Créatifs Cunacois et Comité d'Animation de Cunac
Samedis 2 et 9 mai à 20 h 30	Théâtre : 1 <sup>er</sup> spectacle	Salle des Fêtes	Foyer Laïque
Dimanche 10 mai à 11 h 30	Cérémonie du 8 mai 1945	Monument aux morts	Le Maire et le Conseil municipal
Samedis 16 et 23 mai à 20 h 30	Théâtre : 2 <sup>ème</sup> spectacle	Salle des Fêtes	Foyer Laïque
Samedi 6 juin à 16 h	Gala de danse	Salles des Fêtes	US Cunac section Danse
Dimanche 7 juin	Élections européennes	Salles des Fêtes	
Dimanche 14 juin à 9 h	Randonnée : Roc du Montalet	Départ place du Mail	Foyer Laïque
Vendredi 19 juin à 18 h	Fête de l'École	Salles des Fêtes	École publique de Cunac
Dimanche 21 juin	Tournoi de foot	Stade	US Cunac section foot
Juin	Aubade préparatrice aux fêtes du village	Village de Cunac	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 27 et dimanche 28 juin	Fête du village	Village	Comité d'Animation de Cunac

### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX (séance à 20 H 30)

Mercredi 25 mars

Mercredi 22 avril

Mercredi 27 mai



#### PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNE DE CUNAC

10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93 - Courriel : [mairie.cunac@cunac.fr](mailto:mairie.cunac@cunac.fr)

Directeur de la publication : Jean-Claude de Lapanouse

Rédaction, photos et mise en page: Commission Communication – Mars 2009

Impression : Association Rebond - 1 chemin de Mayric - Albi - Tirage : 650 exemplaires

## HOMMAGE à Jean TRIBES (1926-2009)



Décédé à l'aube de l'an neuf, Jean TRIBES, le «*Cunacois de Marseille*», nous a quittés sur les airs du «*petit cabanon*» et de la «*partie de pétanque*». Ses cendres reposent au columbarium de Cunac.

Né à Bessèges (Gard), il arrive à Marseille à l'âge de 3 mois et y reste 55 ans. Il y fait toute sa carrière, dans l'encadrement de la Régie Autonome des Transports Marseillais. Pendant la période où il est au maquis de Vabre, il rencontre sa future épouse, d'origine albigeoise. Ils auront une fille, trois petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. A la retraite, en 1981, ils s'installent à Cunac pour se rapprocher de leur famille.

Jean TRIBES adopte Cunac d'emblée et y vivra 28 ans. Tout de suite bien adapté et apprécié, il devient une figure du village. En 1989, sous le premier mandat de maire de Christian SABATHIER, il est élu premier adjoint. Homme de parole et de confiance, intègre, travailleur, rigoureux, droit et disponible, il met, aux côtés de Christian SABATHIER, toutes ses capacités et qualités en œuvre au service de la commune, pendant six ans, de jour comme de nuit et avec abnégation, comme l'exigent les responsabilités municipales. Mais, par-dessus tout, il cultive le savoir-vivre et l'amitié, baignés dans un climat nouveau ramené de Marseille : celui de la convivialité. Sa maison est un havre où se tissent et se consolident de fortes amitiés.

Après son mandat d'adjoint, il accomplit sept ans de bénévolat avec son épouse au sein de l'Association des Retraités et Personnes Agées de Saint-Juéry-Cunac. Puis vient l'époque bien méritée des grands voyages aux quatre coins du monde.

Cependant, il n'oublie jamais Cunac. Très sociable, présent à toutes les manifestations, «*il était tout Cunac*» comme dit son épouse, fidèlement à ses côtés pendant 63 ans.

Jean TRIBES laisse de fortes empreintes dans de nombreux cœurs cunacois.